

N° 647 - Semaine du 13 au 19 novembre 2006

[Maroc](#) - [Belgique](#) - [France](#) - [Europe](#) - [Divers](#)

Courrier des lecteurs



Bonjour,

J'ai lu avec intérêt votre article sur Wafin.be au sujet de l' « élite » d'origine marocaine en Belgique.

Je partage, dans les grandes lignes et dans le fond votre point de vue.

Il est vrai que les candidats d'origine « marocaine » sont plus là pour défendre les couleurs et l'idéologie (lorsqu'il le mot idéologie a encore du sens) du parti qu'ils représentent et non représentant de la ou d'une communauté maghrébine.

La question et le problème sont là : qui est ce candidat qui représentera cette communauté, qui sera son porte-voix ?

Pour y répondre il faut d'abord se poser la question de savoir qui est ou de quoi est composée cette diaspora marocaine : rifaine pour sa majorité (Berkane, Nador, Oujda, Tanger, Larache). Ensuite cette communauté s'adapte à son environnement et à la réalité linguistique, politique et régionaliste de la Belgique.

Enfin nous assistons à un lent processus de maturation politique : d'immigré d'origine marocaine, nous nous voyons de plus en plus comme citoyen belge A PART ENTIERE avec peu ou PLUS d'attache avec le pays d'origine de nos parents.

Personnellement, je me vois d'abord EN TANT QUE BELGE (Bruxellois) d'origine marocaine et j'évolue dans un environnement pas nécessairement maghrébin où j'ai des amis qui sont mes amis non pas parce que ils sont d'origine marocaine.

Question : qui aurait intérêt à voir cette masse qui prend à peine conscience de son nombre et qui ne connaît pas encore sa force et son importance ? Personne et un type comme MOUREAUX serait le dernier.

Dans l'état actuel des choses, cette communauté n'a pas encore la maturité intellectuelle et politique pour exister sur le plan politique et PESER ou jouer un rôle d'influence.

Le Maroc voit fondre d'année en année sa rente (transferts des MRE de Belgique) et ne fait rien pour manifester son attachement à ces MRE. Le politique belge (toute couleur confondue) est d'accord de faire entrer dans ses rangs des « marocains » qu'il appelle pudiquement « candidat d'ouverture » pour panacher et s'adapter à la nouvelle donne mais ne partagera pas le pouvoir. Il ne faut pas rêver. Pour exister et devenir influent il faut d'abord S'EMANCIPER de toute appartenance (PS en l'occurrence) ensuite SE FEDERER, ELIRE des représentants et enfin présenter des CANDIDATS ayant un mandat et une LEGITIMITE qui va au-delà des appartенноances traditionnelles (flamand, wallon, bruxellois, francophone, etc...).

Mais là je ne me fais pas d'illusion car du peu de ce que je sais du Maroc et des marocains Si des marocains étaient capables d'exister politiquement ALORS POURQUOI VENIR EN Belgique POUR LE FAIRE, QU'ILS COMMENCENT DEJA AU MAROC.....

Au plaisir de se rencontrer à BRUXELLES .

Abdelhamid KHALIFA

NDLR : Réaction à l'article "L'élite (d'origine) marocaine en Belgique", paru dans [dounia-news](#) 645.

[Top](#)

Maroc

13 Novembre 2006

A l'occasion du 31ème anniversaire de la Marche verte, Sa majesté Mohamed VI vient d'apporter une réponse pour le moins intelligente à la question de la représentativité des MRE au sein de l'édifice institutionnel marocain. Cela soulage les angoisses du segment le plus générateur d'innovation et de production de devises.

La décision royale de créer un Conseil supérieur de la communauté marocaine constitue un tournant dans le devenir migratoire du Royaume. Chronique d'une longue histoire de quiproquos.

<http://www.conseilsupMRE.canalblog.com>



**LE MINISTÈRE DES
AFFAIRES
ISLAMIQUES
CONSTRUIT
DES MOSQUÉES
À L'ÉTRANGER.**

Des sources informées ont rapporté que le ministère des Habous avait contribué cette année à la construction du Centre Mohammed VI pour le dialogue entre les cultures au Chili, d'une mosquée à Strasbourg et d'un centre islamique à Saint Etienne. AS-SABA (11/11/2006)



**Les transferts des MRE
jouent "un rôle
stabilisateur",
expert financier**

(18/11/2006)

Les transferts de fonds effectués par les Marocains résidant à l'étranger (MRE) "exercent un rôle stabilisateur en cas de conjoncture économique défavorable", a affirmé un expert financier marocain.

M. Farouk Belhabib, cadre supérieur de la Banque centrale populaire (BCP), qui participait à un séminaire à Madrid sur les nouveaux acteurs du co-développement (15-17 novembre), a souligné "l'apport indéniable de ces fonds aux grands équilibres de la balance de paiement" et ce, en comblant "l'important déficit de la balance commerciale et en améliorant les performances de la balance des paiements courants".

Rapportées au PIB national, les transferts des MRE représentaient en 2000 un peu moins de 10 PC du total et enregistraient en 2002/2003 une légère baisse à 8 PC du PIB, a-t-il rappelé. En terme nominal, le Fonds monétaire international (FMI) avait estimé que le Maroc était l'un des "gros pays récipiendaires des plus forts apports financiers de sa communauté expatriée", atteignant en 2005, 5,1 milliards de dollars.

La palme d'or revient aux membres de la communauté marocaine établie en France, mais on assiste, depuis la fin des années 90 à une forte augmentation des transferts des MRE en Espagne et en Italie. "Les flux financiers en provenance de la communauté établie en Espagne, qui étaient insignifiants jusqu'à la fin des années 90 (4 PC), ont fortement augmenté depuis 2002, passant de 1,9 milliard de

DH à plus de 5,1 milliards de DH en 2005", a souligné M. Belhabib.

Outre l'impulsion donnée aux transferts des MRE avec l'avènement de la monnaie unique européenne (Euro), l'expert marocain a mis l'accent sur le climat favorable créé par les multiples réformes entreprises par les pouvoirs publics aux plans financiers, bancaire et administratif, qui ont contribué à améliorer l'environnement général des affaires.

"ces nouveaux acteurs"

Quant au bénéfice économique tiré de cette manne, M. Bel Habib a relevé que l'essentiel de ces fonds sont placés sous forme de dépôts à terme (3, 6 ou 12 mois), mais une partie est aussi placée dans la bourse et progressivement dans les OPCVM (Organismes de placement collectif des valeurs mobilières). Toutefois, il y a lieu de noter que parallèlement à ces placements financiers "sécurisés", les MRE ont de tout temps privilégié l'investissement dans l'immobilier.

Au plan social, l'importance de ces transferts réside dans leur caractère de "filets de protection" contre les aléas de la vie des familles des MRE restées au pays, a encore relevé M. Belhabib. Pour toutes ces considérations, l'expert marocain a plaidé pour la préservation de cet apport et pour "la promotion de façon pérenne et plus conséquente des investissements réalisés par cette partie des marocains vivant à l'extérieur".

Le séminaire a clos, vendredi, ses travaux après trois jours de débat sur "ces nouveaux acteurs" du co-développement qui montent en force, que sont les expatriés. Les participants avaient mis l'accent durant ces trois journées sur le caractère central de la "dimension humaine" dans toute approche de co-développement" entre le Nord et le Sud.

Les intervenants à cette rencontre, initiée par l'Organisation de la "Charte méditerranéenne" (Cartmed), ont estimé que le co-développement, en tant qu'instrument de coopération, est intimement lié "au formidable outil que peuvent constituer les migrants grâce à leur connaissance de leur pays d'origine et les capacités d'investissement et les compétences qu'ils ont acquises dans le pays d'accueil".

Les principaux débats étaient centrés sur le rôle des femmes et des autres acteurs sociaux dans le co-développement et les "bonnes pratiques du co-développement: micro-crédits, transferts et tourisme".

MAP

Source : Menara

[**Top**](#)
Belgique

radio El Wafa

Au Centre International
Boulevard M. Lemonnier 171- 1000 Bruxelles
Organisé en collaboration avec StopUSA et Médecine pour le Peuple
PAF : 2Euros - Infos : 0486/257702

Mourad Boucif, cinéaste bruxellois, est le réalisateur de notamment "Au-delà de Gibraltar". Son dernier film, "La couleur du sacrifice" sort le 8 novembre. Des centaines de milliers de Maghrébins et d'Africains ont été enrôlés pendant la deuxième guerre mondiale dans l'armée française. Ils ont contribué à la libération de l'Europe. Mais ne reçoivent aucune reconnaissance. Les survivants reçoivent une pension ridicule de 50 à 60 Euros par mois. Mais pour la toucher, ils sont obligés de résider en France, séparés de leur famille. 60 ans après la libération, ils poursuivent leur combat pour le respect et la reconnaissance.

Boucif fait revivre leur histoire de ces hommes et leur lutte. Un film fort et émouvant que l'on peut voir à partir du 8 novembre à Arenberg (Bruxelles) ainsi que dans d'autres villes du pays.
(www.lacouleurdusacrifice.com)



**Le Liban, après.
Etre solidaire :
pourquoi ?
comment ?**

Dans le cadre du programme de « Ca passe par ma commune », la Coordination des Femmes Citoyennes se joint aux autres associations jettoises et vous proposent le 20 novembre à 20h, au Centre Culturel Armillaire, 145 Bd Smet De Naecker, 1090 Jette.

Coordination des Femmes Citoyennes,
www.cofeci.be
0485/177042

**Top
France**

sécurité qui ne trompent personne.

http://www.indigenes-republique.org/article.php3?id_article=550

Des travailleurs aéroportuaires licenciés dans une campagne anti-musulmane

Par Pierre Mabut et Antoine Lerougetel
15 novembre 2006

Depuis la fin des vacances d'été, au moins 70 travailleurs de l'aéroport parisien de Roissy ont perdu leur badge d'habilitation à la zone sécurisée, et donc leur travail, du fait qu'ils sont musulmans. Ce chiffre est donné par la CFDT (Confédération française démocratique du travail), proche du Parti socialiste, qui avec d'autres syndicats a porté plainte auprès du procureur pour discrimination. Certains de ces travailleurs sont des délégués syndicaux élus.

http://www.wsbs.org/francais/News/2006/novembre06/151106_campagne.shtml



Programme du colloque « La République face aux communautarismes »

Organisé par l'Observatoire du communautarisme et le Comité Laïcité République, le colloque « La République face aux communautarismes » va poser dans le débat public la question de la pérennité des institutions républicaines face aux développements des revendications communautaristes, des lois mémorielles, des politiques de discrimination positive et des atteintes au principe de laïcité. Inscrivez-vous en ligne ! Les inscriptions seront closes au plus tard le mardi 21 novembre.

Colloque du vendredi 24 novembre 2006 de 13h à 18h, tenu au Sénat, salle Monnerville, 15 ter rue de Vaugirard 75006 Paris (présenter une pièce d'identité à l'entrée). Consulter le plan d'accès à la salle Monnerville sur le site mappy.com

Entrée libre sous réserve de votre inscription sur ce formulaire

<http://www.communautarisme.net/index.php?action=article&numero=813>



L'IMMIGRATION POUR MÉMOIRE

La Cité nationale de l'histoire de l'immigration ouvre ses portes à Paris, au Palais de la Porte dorée, en avril 2007. Une institution culturelle, pédagogique et citoyenne destinée à reconnaître et mettre en valeur la place des immigrés dans la construction de la France.

<http://www.histoire-immigration.fr/>

Europe



Maroc

Le Maroc premier bénéficiaire du financement de l'UE en Méditerranée

AFP 17.11.06 | 19h26

Le Maroc est devenu le plus important bénéficiaire dans la région méditerranéenne du programme financier de l'Union Européenne (UE) avec plus de 250 millions d'euros octroyés en 2006, a-t-on appris vendredi (bien vendredi) à Rabat de source officielle.

Dans un communiqué publié à l'issue de la cinquième session du Comité d'association avec le Maroc, l'UE souligne que "pratiquement" toutes les réformes mises en oeuvre par le Maroc "ont été appuyées par l'assistance technique et financière de l'Union européenne".

"Le Comité s'est d'ailleurs félicité de l'amélioration des conditions de mise en oeuvre de l'assistance de l'UE. Le Maroc est ainsi devenu le premier bénéficiaire du programme financier de l'UE dans la région méditerranéenne et un pionnier dans l'utilisation de l'outil de jumelage entre les institutions du Royaume et celles des Etats membres de l'UE", souligne le communiqué.

A la veille de cette cinquième session, s'est tenue à Rabat, la première réunion du sous comité "Droits de l'homme, démocratie et gouvernance", qui complète la structure des sous comités.

A cette occasion, les deux parties ont évoqué les moyens que l'UE peut mettre à disposition pour soutenir les réformes en cours au Maroc "pour consolider les droits de l'Homme dans toutes leurs dimensions (notamment politique, économique, sociale et culturelle), renforcer la justice, lutter pour l'amélioration de la condition des femmes et des enfants, consolider la libéralisation de la presse".

L'Accord d'association entre le Royaume du Maroc et l'Union européenne est entré en vigueur le 1er mars 2001. Il prévoit un conseil d'association, qui se réunit au niveau ministériel et le Comité d'association, qui regroupe les hauts fonctionnaires

Le Monde



Espagne

L'immigration contribue largement à la croissance

Les immigrés ont contribué de manière importante à la croissance de l'économie espagnole au cours des dix dernières années, entre 30 et 50%, permettant notamment de réduire le chômage, selon une étude du gouvernement espagnol rendue publique mercredi.

L'immigration, multipliée par quatre ces six dernières années pour atteindre près de quatre millions de personnes actuellement sur une population de 44 millions, « a eu des effets largement positifs » sur la croissance économique de ce pays, selon cette étude.

« Ceux qui pensent que l'économie espagnole a peu de marge de croissance, n'ont pas compris le

phénomène migratoire », a déclaré Miguel Sebastian, le principal conseiller économique du chef du gouvernement, José Luis Rodriguez Zapatero, qui a conduit cette étude. Ce rapport étudie les effets de l'immigration sur la croissance (PIB), le revenu per capita, et son impact sur les finances publiques et le déficit extérieur. « La part de l'immigration sur la croissance (...) va de près de 30% de la croissance du PIB au cours de la dernière décennie » à « 50% au cours de ces cinq dernières années », souligne ce document. Le responsable espagnol a en outre rappelé que « les immigrés ont contribué à la création de près de 50% des nouveaux emplois » depuis 2001 et rapportent quelque 23 milliards d'euros par an aux finances publiques, soit 6,6% du budget de l'Etat. Une contribution qui devrait encore s'accroître les prochaines années. La Sécurité sociale espagnole n'afficherait pas sa bonne santé actuelle sans l'apport des cotisations des travailleurs étrangers, a par ailleurs récemment souligné le ministre espagnol du Travail, Jésus Caldera. Le seul point noir de l'immigration est « l'effet négatif de l'immigration sur la productivité du travail », a précisé Miguel Sebastian, soulignant notamment le manque de formation des immigrés les plus jeunes. Un total de 3,7 millions d'étrangers résidente actuellement en Espagne, dont 2,8 installés légalement (contre 257.000 en 1996) et 800.000 en situation irrégulière. Ils proviennent principalement d'Amérique latine (surtout d'Equateur, de Colombie et d'Argentine), du Maroc et des pays d'Europe de l'Est (surtout de Roumanie, Bulgarie et Pologne). Le gouvernement socialiste de José Luis Rodriguez Zapatero a procédé en 2005 à la régularisation exceptionnelle d'environ 600.000 travailleurs clandestins, une mesure critiquée par certains pays de l'UE comme l'Allemagne et la France.

L'Opinion. Edité le: vendredi 17 novembre 2006.



Allemagne

Accord de principe sur la réforme du droit de séjour Nouvelle réglementation pour les étrangers tolérés subvenant à leurs besoins

La grande coalition gouvernementale est parvenue à un accord de principe concernant le droit de séjour des étrangers tolérés sur le territoire allemand depuis plusieurs années. Ceux qui parviennent à subvenir eux-mêmes à leurs besoins et à ceux de leur famille sans avoir recours aux aides de l'Etat seront autorisés à rester durablement en Allemagne. Les principes de cet accord ont été négociés mardi 14 novembre à Berlin par le ministre fédéral de l'Intérieur, M. Wolfgang Schäuble (CDU), le ministre fédéral de l'Emploi, M. Franz Müntefering (SPD) et les spécialistes de ces questions au sein des partis au pouvoir.

Les réfugiés tolérés, n'ayant pas acquis le statut de réfugié politique, pourront donc obtenir une autorisation de séjour durable au bout de huit ans (pour les personnes seules) ou six ans (familles avec enfants), s'ils maîtrisent l'allemand et parviennent à subvenir eux-mêmes à leurs besoins, sans avoir recours aux aides sociales de l'Etat. C'est pourquoi il est prévu qu'ils aient accès au marché du travail régulier.

La déléguée du gouvernement fédéral à l'intégration, Mme Maria Böhmer (CDU), a qualifié cet accord de "cap décisif pour une réglementation satisfaisante du droit de séjour". Bien qu'il reste des détails à régler, elle se dit "très confiante" de voir un projet de loi en ce sens présenté dans les semaines à venir.

Environ 200 000 personnes vivent en Allemagne après avoir fui leur pays d'origine suite à des persécutions politiques ou religieuses mais sans avoir reçu officiellement le droit d'asile, elles n'ont donc pas de permis de séjour permanent. Ces personnes sont tolérées pour raisons humanitaires et pouvaient jusqu'à présent être expulsées à tout moment.

La réglementation en vigueur prévoit une prolongation au cas par cas et pour une durée limitée. Les autorités peuvent renouveler ce séjour toléré plusieurs fois (attestation de séjour toléré en chaîne) mais n'y sont pas obligées. Les réfugiés doivent en principe quitter l'Allemagne dès que la situation

s'améliore dans leur pays d'origine. Cela concerne notamment les personnes originaires d'Afghanistan, de Bosnie ou d'Irak.

Par contre, il n'est pas prévu de délivrer une autorisation de séjour aux centaines de milliers d'étrangers qui vivent illégalement en Allemagne. Leur chiffre exact est inconnu. Seront également exclues les personnes ayant obtenu leur droit de séjour en trompant les autorités ou qui ont été reconnues coupables d'un délit grave.

Source: dpa

[Top](#)

Divers

est de même pour les immigrés qui viennent du Proche-Orient ou de Turquie. A l'inverse, les personnes nées en Asie affichent une forte préférence (63%) pour des obsèques en France, sans doute en raison de l'éloignement du pays natal.

Au demeurant, l'étude souligne la grande hétérogénéité des trajectoires de vie qui gardent fortement l'empreinte des conditions initiales de la migration.

Contrairement à beaucoup d'idées reçues, les Africains se distinguent notamment par un haut niveau d'études et une origine fréquemment urbaine. Un Asiatique sur deux - également de niveau d'éducation élevé - a émigré pour fuir la persécution. Les immigrés portugais, à l'origine parmi les plus ruraux des immigrés, sont ceux qui dressent le bilan le plus positif de leur migration, avec le sentiment d'une nette progression sociale par rapport à leurs parents.

Du point de vue des catégories socioprofessionnelles, l'étude constate une double spécialisation, par pays et par sexe. Ainsi 90% des immigrés turcs sont »ouvriers» contre 15% de ceux issus de l'Europe du nord; 25% des femmes immigrées sont »employées de service» contre 6% chez les non-immigrées.

L'étude note aussi chez les femmes immigrées du Maghreb, de Turquie et du Proche-Orient un taux d'activité très inférieur à celui des autres femmes, d'âge égal, nées en France ou immigrées d'autres pays.

»L'Enracinement, enquête sur le vieillissement des immigrés en France», publié aux éditions Armand Colin, sous la direction de Claudine Attias-Donfut

Notre édition du Vendredi, 17/11/2006
Tageblatt



**Enfin des ponts
entre
monde arabe et
Occident!**

Al-Jazeera débarque aujourd'hui en Occident In English!

ANdrés allemand service international
Publié le 15 novembre 2006

Il faut s'en réjouir. L'indomptable chaîne satellitaire Al-Jazeera lance aujourd'hui sa version anglaise. Pour conquérir, dans l'ordre, le marché occidental, les musulmans asiatiques (dont la plupart ne parlent pas l'arabe) et enfin, sans doute aussi, la deuxième génération d'immigrés en Europe et aux Etats-Unis.

Bien sûr, il s'agit en réalité d'une fausse jumelle. Cette télévision-là diffusera des programmes originaux et non pas une traduction des émissions arabes. Il n'empêche que ce sera tout de même un pont jeté entre Arabes et Occidentaux. A une époque où la communication entre ces deux mondes est plus nécessaire que jamais.

C'est d'autant plus réjouissant que la BBC s'apprête à lancer en 2007 sa propre version arabe. Ainsi, cette région si stratégique disposera enfin d'une vraie alternative aux actualités présentées par Al-Jazeera. Bonjour l'émulation!

Car contrairement à l'idée qu'on se fait généralement de la chaîne qatarienne, elle n'est pas simplement le canal officiel de Ben Laden. L'accusation, si souvent lancée par la Maison-Blanche,

est un peu facile. Qu'aurait fait CNN si elle avait reçu des vidéos d'Al-Qaida?

On oublie trop souvent qu'Al-Jazeera, malgré son ton impertinent et ses émissions parfois discutables, est constituée de journalistes formés dans les meilleurs médias occidentaux. Ils ont fait leurs classes à la BBC justement, ou encore à CNN. Défendant farouchement son indépendance, la chaîne se veut à la fois objective et proche de la rue arabe. Raison pour laquelle elle se fait si souvent l'écho de la colère des populations contre Israël et les Etats-Unis. Parfois à la limite, c'est exact, du dérapage.

En face, la BBC s'est fait une belle réputation d'éthique journalistique dans la région. Ses émissions radiophoniques en arabe rassemblent déjà 12 millions d'auditeurs. Et la télévision britannique s'est illustrée récemment par un traitement très équilibré des guerres en Afghanistan, en Irak et de la crise au Proche-Orient.

Bref, les conditions sont réunies pour que toutes les sensibilités soient enfin exprimées partout dans le monde. C'est une donne parfaitement nouvelle et forcément prometteuse. Reste à savoir si les promesses seront tenues. Reste à voir si la rivalité tirera les deux concurrentes vers le haut ou vers le bas.

Tribune de Genève